



Séminaire

## Le statut de l'élu local

*des perspectives de réforme à la réalité des territoires*

6 décembre 2024 - 8h30 à 12h30

Amphithéâtre de la Présidence



Conception : Communication collège SSH - UPPA - Novembre 2024

### Informations

#### Claude FOURNIER

Gestionnaire administrative IE2IA  
Bâtiment DEG  
Avenue du Doyen Poplawski  
64016 Pau Cedex

+33 (0)5 59 40 80 43

[claude.fournier@univ-pau.fr](mailto:claude.fournier@univ-pau.fr)

### Direction scientifique

#### Damien CONNIL

Chargé de recherche CNRS - UMR DICE-IE2IA

#### Maylis DOUENCE

Maître de conférences en droit public - UMR TREE

### ADM64

Pour l'ADM64, inscription sur l'espace adhérent ou à [contact@adm-64.fr](mailto:contact@adm-64.fr)

Contact ADM64 : Céline FONTANEAU, 05 47 05 30 62

IE2IA

Institut d'Études Ibériques  
et Ibérico-Américaines



UMR 6031  
TREE



## Présentation

Le 21 mars 2024, le Président de la République a promulgué la loi renforçant la sécurité et la protection des maires et des élus. Le 8 mars, le Sénat avait adopté à l'unanimité une proposition de loi portant création d'un statut de l' élu local. Celle-ci est aujourd'hui sur le bureau de l'Assemblée nationale, ce qui montre bien que les pouvoirs publics se saisissent désormais du sujet.

En effet, avec plus de 510 000 élus locaux sur le territoire, les droits et les devoirs, la protection et la responsabilité, la déontologie et les engagements de l' élu sont au cœur de la vie démocratique. La question du statut des élus locaux est devenue un enjeu démocratique majeur. Il en va de la confiance des citoyens comme de l'engagement des élus, des conditions du débat démocratique comme de la capacité d'action des collectivités.

Dans cette perspective, afin de contribuer au débat, le séminaire fait appel à l'expérience des élus et à l'expertise des spécialistes de la démocratie locale, du droit des collectivités et de la vie politique et institutionnelle.

Portée par l'accord-cadre qui lie l'UPPA et la Maison des Communes (Association des maires, Centre de gestion, Agence publique de gestion locale), ce séminaire est organisé autour de temps d'échanges qui permettront, tout à la fois, d'identifier les enjeux et les ressorts d'un tel statut de l' élu, d'analyser les besoins et les attentes et de participer aux perspectives et propositions de réforme.

## Programme

- **8h30** *Accueil des participants*
- **9h00** **Propos d'ouverture**  
Laurent BORDES, Président - Université de Pau et des Pays de l'Adour  
**Présentation des travaux**  
Damien CONNIL, Chargé de Recherche CNRS - UPPA  
Maylis DOUENCE, Maître de conférences HDR en Droit public - UPPA
- **9h30** **Le statut de l' élu, un enjeu juridique**  
Florence CROUZATIER-DURAND, Professeur de Droit public - Université de Nice  
Virginie DONIER, Professeur de Droit public - Université de Toulon
- **10h00** **Le statut de l' élu, un enjeu démocratique**  
Éric KERROUCHE, Sénateur des Landes, Vice-Président de la Délégation sénatoriale aux collectivités territoriales et à la décentralisation, Directeur de recherche - CNRS
- **10h30** *Pause*
- **11h00** Quels enjeux pour quels élus ? / Table-ronde  
**La protection et la responsabilité des élus**  
**La déontologie et les obligations des élus**  
**Les conditions financières d'exercice du mandat**  
Alain SANZ, Maire de Rébénacq, Président Association des Maires des Pyrénées Atlantiques  
Florent LACARRÈRE, Maire de Labatmale, Conseiller régional Nouvelle-Aquitaine  
Annie FITTE-DUVAL, Maître de conférences HDR en Droit public, UPPA, Référente déontologue ADM64/CDG64  
Rodolphe JARRY, Procureur de la République, Pau  
Lola NEUMAIER, Tribunal administratif, Pau  
Frédéric EON, Régions de France
- **12h30** *Fin des travaux*